

## TRANSPORT ET LOGISTIQUE

## RESPONSABLE D'UNITÉ DE TRANSPORTS ET LOGISTIQUE

TITRE RNCP NIVEAU 5

HORS TEMPS TRAVAIL

EN ALTERNANCE

CPF

VAE



EPN11 - Territoires



Responsable d'une unité de transport de marchandises et logistique

Mention officielle :  
Arrêté du 25/04/2022- accréditation jusque fin 2026-2027

Niveau d'entrée requis : niveau 4 (bac)

Niveau de sortie : niveau 5 (bac+2)

Modalités d'accès :

- Formation continue HTT
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- VAE / VAPP / VES

NSF : Transports, manutention, magasinage (311)

Métiers (ROME) :  
N4201 - Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises /  
N1302 - Direction de site logistiqueFrance Compétences : **RNCP36406**

Certifinfo : 113323

CPF : 336229

Débouchés :

Responsable camionnage, Chef-fe de service transport, Chef-fe de service camionnage, Responsable opérationnel transport logistique, Responsable de parc, Gestionnaire de transport ou logistique, Commissionnaire de transport ...

Délivrance par équivalence de l'attestation de capacité de transport routier de marchandises (décision du 9/02/2012) et de Commissionnaire de transport (arrêté du 25/09/2013).

Références :

|               | 2021 | 2020 | 2019 |
|---------------|------|------|------|
| taux réussite | nc   | 73%  | 87%  |
| taux abandon  | nc   | 6%   | 0%   |

base : effectifs résidents Réunion

## OBJECTIFS

Le métier de Responsable d'Unité de Transport et de Logistique apparaît désormais comme une fonction essentielle qui doit s'adapter à une nouvelle demande plus exigeante, dans un secteur très concurrentiel, tout en répondant aux nouvelles exigences de la société sur le plan environnemental et social. Le RUTL évolue, très majoritairement, dans le secteur du transport routier de marchandises qui comprend 83 % de microentreprises, 16 % d'autres petites et moyennes entreprises (PME) et 0,4 % d'entreprises de taille intermédiaire et de grandes entreprises.

La certification «Responsable d'Unité de Transport et de Logistique» a vocation à permettre à bon nombre de responsables légaux (gérants), de responsables d'exploitation et/ou de service, d'exploitants transport évoluant très majoritairement dans les microentreprises, PME, et grands groupes de transport routier et commission de transport, à acquérir les compétences clés visant à diriger une entreprise de transport.

Le Responsable d'Unité de Transport et de Logistique est une personne de l'encadrement effectif de l'entreprise nommée par le dirigeant, ou le dirigeant lui-même, qui agit en qualité de garant du bon fonctionnement de l'unité transport auprès des autorités administratives de tutelle, tant sur le plan économique, que sur le plan social ou sur le plan du respect des réglementations en vigueur.

Titulaire de l'attestation de capacité professionnelle, le RUTL peut être la personne déclarée auprès l'autorité de tutelle de l'État (DREAL) par l'entreprise et assure la direction effective et permanente de l'activité transport au sein de la structure. S'il n'est pas nécessairement le dirigeant, président, gérant ou propriétaire de l'entreprise, ses missions sont contractualisées car il assume une responsabilité pénale vis-à-vis de la gestion de l'activité.

## PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

## Publics

- Professionnels du transport souhaitant diriger, créer ou reprendre une entreprise du secteur du transport ou de la logistique ;
- Salariés souhaitant obtenir une formation complémentaire par le biais de l'alternance en management d'une entreprise de transport ;
- Personnes désirant acquérir, maintenir ou approfondir leurs connaissances sur le fonctionnement d'une entreprise de transport routier de marchandises ;
- Jeunes en apprentissage ou contrats de professionnalisation.

## Conditions d'accès

## Admission sur candidature

(dossier téléchargeable sur [www.cnam.re](http://www.cnam.re) - voir calendrier ci-après)

- Niveau bac ou CAP/BEP, souhaitant obtenir une formation complémentaire en management d'une entreprise de transport.
- **OU** avec une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans une fonction liée à l'exploitation et/ou à la gestion des opérations de transport ou de logistique.

## CALENDRIER PREVISIONNEL

|                                                                                                                                                                                             |                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| dépôt des candidatures (1)                                                                                                                                                                  | <b>Au plus tard le :</b> |
| - alternance                                                                                                                                                                                | <b>8/12/2022</b>         |
| - formation continue                                                                                                                                                                        | <b>31/10/2022</b>        |
| <b>Admissibilités</b>                                                                                                                                                                       | <b>nov./déc. 2022</b>    |
| Début des cours                                                                                                                                                                             | 19/01/2023               |
| Fin des cours                                                                                                                                                                               | 9/12/2023                |
| Examens 1ère session                                                                                                                                                                        | en fin de module         |
| Examens 2nde session                                                                                                                                                                        | semaine du 27/11/2023    |
| soutenances de mémoire et jury d'attribution                                                                                                                                                | semaine du 4/12/2023     |
| (1) dossiers de candidatures à retourner au                                                                                                                                                 |                          |
| <b>Mr. Christophe D'ANDREA</b><br>Centre régional du Port<br>18 rue Claude Chappe ZAC 2000<br>97827 LE PORT CEDEX<br>ou par mail à : <a href="mailto:cdandrea@cnam.re">cdandrea@cnam.re</a> |                          |

## DUREE, LIEU ET HORAIRES

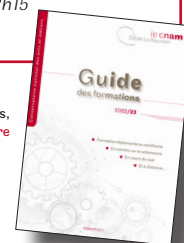
- **Durée** : 10 mois - 410 heures

- **Lieu de formation** : centre régional AFTRAL Cambaie (SAINT-PAUL)
- **Horaires** : jeudi et vendredi de 17h à 20h ET le samedi matin de 8h à 12h à raison de 10h de présentiel par semaine

## RENSEIGNEMENTS

**Centre régional du Port**  
 18 rue Claude Chappe ZAC 2000  
[info@cnam.re](mailto:info@cnam.re)  
 Tél. 0262 42 28 37  
 du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15

pour en savoir plus,  
consultez notre guide : [www.cnam.re](http://www.cnam.re)



## 1. REALISER UNE ETUDE DE MARCHÉ ET METTRE EN PLACE UN PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL - 70 HRS

### Séquence 1 – Réaliser une étude de marché transport

- Identification des potentiels de marchés de transports de marchandises en fonction du périmètre géographique choisi.
- Analyse des besoins de la clientèle potentielle
- Identification de l'ensemble des services de transports à proposer au sein de l'unité incluant des prestations annexes logistiques (Stockage, préparation de commandes...).
- Analyse de la concurrence au niveau des prestations offertes et des prix pratiqués dans le secteur transport et logistique.
- Création du modèle d'affaires (Business model) en fonction du choix d'activité transport.

### Séquence 2 – Choisir des moyens techniques adaptés

- Analyse des contraintes de l'exploitation technique transport en fonction de l'activité choisie.
- Détermination du choix des moyens matériels de transport en fonction des besoins techniques de l'activité et des dispositions de limitation des impacts environnementaux.
- Définition des modalités des opérations techniques de transport et de prestations annexes complémentaires (chargement, déchargement, dédouanement, ...).
- Identification qualitative des différentes normes environnementales (EURO) nationales et européennes liées à l'utilisation des moyens matériels de transport (tracteurs routiers).
- Mise en place des procédures visant à respecter les règles relatives aux transports spécifiques (de marchandises dangereuses, de déchets, de denrées périssables, animaux vivants, transport exceptionnel...).

### Séquence 3 – Identifier la situation de trésorerie de l'entreprise

- Identification des éléments de la trésorerie pour établir un budget prévisionnel dans le contexte de la création d'entreprise
- Identification des délais de paiement clients/fournisseurs
- Calcul du besoin de financement, des moyens de financement et du plan de remboursement de l'emprunt

### Séquence 4 – Proposer une offre qui préserve les intérêts de l'entreprise et ceux du client

Détermination des coûts de revient et des seuils de rentabilité :

- Etude de la rentabilité
- Etablissement de la marge
- Détermination du prix de vente des prestations transport ou logistique

### Séquence 5 – Organiser la mise en œuvre du plan d'actions commerciales

- Définition de la politique des prix, des produits et de distribution.
- Conception d'un plan de développement commercial en identifiant les cibles prioritaires et les partenaires potentiels.
- Sélection des éléments de la stratégie commerciale à développer en prenant en compte les objectifs commerciaux à atteindre.
- Construction de l'argumentaire commercial à partir des cibles prioritaires identifiées et de la politique commerciale prédéfinie.
- Formalisation d'une offre commerciale.
- Choix des outils de marketing à prioriser.
- Analyse de la valeur de son portefeuille clients afin d'orienter le plan d'actions commerciales.

### Evaluation : Etude de cas (1 h 30)

## 2. METTRE EN PLACE LA STRUCTURE JURIDIQUE ET FINANCIERE NECESSAIRE AU LANCEMENT DE L'ACTIVITE - 70 HRS

### Séquence 6 – Identifier les fondements juridiques nécessaires à la mise en place de l'activité

- Analyse de l'activité en fonction des résultats de l'étude de marché et prospections commerciales.
- Identification des activités susceptibles d'engager la responsabilité civile et pénale du dirigeant-gestionnaire.
- Choix du mode direction de l'entreprise, du statut du dirigeant.
- Analyse des différents modes d'imposition de l'entreprise dans l'objectif de choisir la forme adaptée.
- Identification des futurs associés (familiaux, extrafamiliaux) et identification des risques associés pour les associés constituants.

### Séquence 7 – Définir la forme juridique de l'unité de transport ou de logistique

- Choix définitif de la forme juridique de l'entreprise en fonction des besoins juridiques identifiées
- Définition du périmètre juridique de l'activité au regard du système juridique français

- Rédaction des statuts juridiques de la société
- Adaptation ou modifications des statuts juridiques en cas de reprise d'activité
- Organisation et planification des obligations légales (conseils, assemblées, votes...)

### Séquence 8 – Réaliser l'inscription de la société au sein des registres obligatoires

- Caractérisation des obligations du commerçant.
- Identification des obligations légales liées à l'exercice de l'activité.
- Définition des actes de commerce liés à l'activité.
- Obtention des capacités d'exercice (professionnelle, financière, ...).
- Inscription aux registres (Commerce, Transport ou Commissionnaire)

### Séquence 9 – Financer la création de l'activité

- Identification du patrimoine constitutif de l'entreprise.
- Définition des éléments constitutifs du fonds de commerce.
- Définition du plan d'affaires (business plan) à partir du business model.
- Mise en place d'une politique de sûreté auprès des prêteurs.
- Rédaction du dossier de financement.
- Recherche des financements ou d'investisseurs auprès des établissements agréés

### Séquence 10 – Contractualiser la prestation client au niveau national et international

- Identification des obligations contractuelles des parties au regard du Code de Commerce.
- Condition d'accès à la profession du transporteur de marchandises et du commissionnaire.
- Intégration des spécificités liées aux activités transport et logistique réglementées (location, ...).
- Choix du contrat-type réglementaire en fonction de l'activité (général, sous-traitance, location, commission...) au regard du Code des Transport.
- Rédaction des conditions générales de vente et des conditions spécifiques en fonction des contrats-types.
- Définition des limites de responsabilités contractuelles.
- Calcul des frais des assurances obligatoires et facultatives et intégration du prix dans la proposition commerciale.

### Evaluation : Etude de cas (1 h 30)

## 3. PLANIFIER ET PILOTER L'ACTIVITE - 126 HRS

### Séquence 11 – Planifier le transport routier et/ou multimodal de marchandises au niveau national et international

- Prise en compte des différentes sources de réglementation sociale liées aux activités de transport et logistique nationales et internationales.
- Identification des besoins en potentiels humains et matériels pour répondre aux demandes des clients en matière de transport routier et/ou multimodal.
- Réalisation des plannings d'activité de l'entreprise en prenant en compte les réglementations sociales (droit du travail, RSE...) et la durée du travail des collaborateurs.
- Application de l'ensemble des dispositions réglementaires et conventionnelles indispensables à la gestion sociale de l'entreprise.
- Edition des documents administratifs (et des documents réglementaires de bord des véhicules) dans le contexte de l'organisation de l'activité.

### Séquence 12 – Organiser des flux à l'international

- Application des règles administratives internationales liées au déplacement de la marchandise (procédure douanière, règles intracommunautaires, ...).
- Application des règles administratives internationales liées au déplacement du véhicule (passage aux frontières, autorisations administratives, ...).
- Mise en perspective des règles incoterms<sup>®</sup> utilisées lors de la vente de la marchandise afin d'identifier les parties prenantes et les limites de responsabilités.

### Séquence 13 – Mettre en place les procédures de recrutement et de suivi du personnel de l'unité

- Identification des différents postes à pourvoir, des missions et des compétences nécessaires à de nouveaux collaborateurs de l'unité en fonction de l'estimation des besoins de la planification et des dispositions RSE applicables.
- Repérage des qualifications requises pour le personnel de conduite et sédentaire, planification des formations obligatoires.
- Préparation des différentes étapes de la procédure de recrutement (annonces, fiches de poste, entretien, post-entretien...) à partir des besoins prioritaires préalablement identifiés.
- Anticipation de la prise en compte du handicap dans la stratégie d'accueil et d'intégration des nouveaux collaborateurs (accessibilité des équipements, aux lieux, aux activités et aux services).
- Réalisation des entretiens de recrutement avec les candidats préalablement sélectionnés.

#### Séquence 14 – Rédiger et mettre en œuvre un contrat de travail

- Intégration au contrat, de manière explicite, des droits et des obligations de l'employeur et du salarié.
- Rédaction des contrats de travail conformément à la réglementation, aux dispositions RSE, et aux besoins de l'activité.
- Application des règles des contrats de travail relatifs aux différentes catégories de travailleurs des entreprises de transport routier et logistique (forme des contrats, obligations des parties, durée du travail, congés payés, rémunération).
- Définition des différentes formes de rupture et de suspension du contrat de travail.

#### Séquence 15 – Mettre en place des IRP

- Identification du rôle et du fonctionnement des différentes institutions sociales intervenant dans le secteur du transport routier et de la logistique (syndicats, CSE...).
- Information aux collaborateurs de l'organisation et de la date des élections professionnelles.
- Communication sur les attributions des syndicats, la section syndicale, du délégué syndical et les obligations de l'employeur.
- Anticipation et préparation de l'organisation des élections à chaque fin de mandat.

#### Séquence 16 – Manager le personnel

- Définition des principaux éléments d'une communication efficace et bienveillante avec l'équipe.
- Conception d'indicateurs de performance et d'objectifs opérationnels à atteindre par les équipes de l'unité.
- Réalisation de l'encadrement, de l'accompagnement et du suivi du personnel en prenant en considération l'impact du handicap sur le poste occupé.
- Réalisation des entretiens individuels, d'accompagnement et d'évaluation de l'équipe
- Identification des facteurs de motivation des collaborateurs et application des techniques de prévention des conflits.

#### Séquence 17 – Développer une politique QHSE adaptée à l'activité

- Analyse des pratiques, procédures existantes internes et définition des objectifs qualité et d'une stratégie d'amélioration continue.
- Sensibilisation des équipes aux règles en matière d'HSE.
- Mise en place du Document Unique d'Évaluation des Risques.
- Élaboration des consignes et des procédures de sécurité routière et de protection et prévention du personnel roulant.
- Organisation des actions de suivi des conducteurs dans le cadre du respect des consignes de sécurité et de sûreté et du Code de la route.
- Élaboration d'un plan d'actions pour limiter l'impact de l'activité de l'entreprise de transport et de logistique sur l'environnement.
- Détection des non-conformités et mise en place de mesures préventives ou correctives.
- Définition du plan de formation des salariés afin de répondre aux enjeux QHSE de l'activité.

#### Evaluation : Etude de cas (1 h 30)

### 4. MESURER ET OPTIMISER L'ACTIVITE - 112 HRS

#### Séquence 18 – Facturer des opérations de transport

- Recueil des données de réalisation finalisée du transport.
- Création de la facture commerciale transport à partir de la réglementation en vigueur et des données recueillies.
- Mise en place des délais de règlements avec le client.
- Réalisation de l'encaissement de la facture générée.
- Mise en place des actions de recouvrement en cas d'impayés.

#### Séquence 19 – Réaliser des opérations comptables de fin d'exercice

- Élaboration de la structure du compte de résultat.
- Réaliser la reprise des données économiques de l'exercice annuel (CA, produits et charges, ...).
- Réalisation de la ventilation des données économiques de l'activité dans les rubriques du compte de résultat.
- Élaboration de la structure du bilan.
- Réalisation du retraitement du bilan.

#### Séquence 20 – Analyser les comptes de fin d'exercice

- Intégration des normes comptables et mise en parallèle avec les données calculées.
- Calcul, à partir du compte de résultat, du résultat d'exploitation, du résultat financier et exceptionnel et analyse des données recueillies.
- Calcul des Soldes Intermédiaires de gestion (SIG) et analyse des résultats financiers de l'activité.
- Analyse du patrimoine de l'entreprise (actifs et passifs issus du bilan).
- Analyse complémentaire de l'environnement économique de l'entreprise et de son évolution au regard du secteur, de la concurrence, des prévisions, ...
- Mise en place d'actions correctives au regard des résultats analysés.

#### Séquence 18 – Facturer des opérations de transport

- Recueil des données de réalisation finalisée du transport.
- Création de la facture commerciale transport à partir de la réglementation en vigueur et des données recueillies.
- Mise en place des délais de règlements avec le client.
- Réalisation de l'encaissement de la facture générée.
- Mise en place des actions de recouvrement en cas d'impayés.

#### Séquence 19 – Réaliser des opérations comptables de fin d'exercice

- Élaboration de la structure du compte de résultat.
- Réaliser la reprise des données économiques de l'exercice annuel (CA, produits et charges, ...).
- Réalisation de la ventilation des données économiques de l'activité dans les rubriques du compte de résultat.
- Élaboration de la structure du bilan.
- Réalisation du retraitement du bilan.

#### Séquence 20 – Analyser les comptes de fin d'exercice

- Intégration des normes comptables et mise en parallèle avec les données calculées.
- Calcul, à partir du compte de résultat, du résultat d'exploitation, du résultat financier et exceptionnel et analyse des données recueillies.
- Calcul des Soldes Intermédiaires de gestion (SIG) et analyse des résultats financiers de l'activité.
- Analyse du patrimoine de l'entreprise (actifs et passifs issus du bilan).
- Analyse complémentaire de l'environnement économique de l'entreprise et de son évolution au regard du secteur, de la concurrence, des prévisions, ...
- Mise en place d'actions correctives au regard des résultats analysés.

#### Séquence 21 – Appliquer la fiscalité d'entreprise liée à l'activité

- Calcul de l'imposition liée à l'activité (personne physique ou morale).
- Définition du régime d'imposition.
- Calcul de l'imposition sur les opérations de l'entreprise (TVA, enregistrement, ...).
- Calcul de l'imposition sur le potentiel humain et matériel de l'entreprise.
- Identification et calcul des taxations spécifiques à l'activité transport et logistique.

#### Séquence 22 – Piloter la performance de l'activité et l'engagement des collaborateurs

- Réalisation des opérations financières de fin d'exercice (amortissements, provisions, plus ou moins-values de cession, ...).
- Identification des indicateurs de performance spécifiques à l'activité (taux de remplissage, kms à vide, ...).
- Tenue des tableaux de bord économiques et sociaux de l'activité.
- Analyse des tableaux de bord et mise en place de mesures d'actions correctives.

#### Séquence 23 – Optimiser l'exploitation transport

- Application des méthodes d'optimisation d'itinéraires et de tournées de transport, de gestion du parc roulant...
- Utilisation d'applications informatiques et de progiciels (planificateur d'itinéraires des véhicules, bourses de fret, TMS...).
- Mise en place de la synergie des moyens humains et matériels par la planification et l'organisation optimisée des conducteurs et des véhicules alloués aux opérations de transport.
- Adaptation de principes du Lean Management appliqué au transport (réduction des coûts, kms à vide...) et aux prestations annexes logistiques.

#### Séquence 24 – Prévenir et gérer les litiges

- Analyse des litiges et dysfonctionnements récurrents traités par le SAV de l'entreprise.
- Définition des procédures de suivi des clients et de suivi des litiges.
- Mise en place de la politique d'indemnités.
- Mise en place des procédures SAV.
- Application des procédures dans le contexte de la gestion de la relation client.
- Mise en place des actions de prévention des litiges le cas échéant.

#### Evaluation : Etude de cas (1 h 30)

### TRANSVERSE - 32 HRS

#### Accompagnement méthodologique à la rédaction du mémoire

- Appréhender la structure, les objectifs et les thématiques centrales du mémoire
- Maîtriser les règles de rédaction
- Travaux individuels
- Préparer la soutenance du mémoire professionnel

#### Évaluer les acquis de la formation

Session de validation de la Certification : soutenance devant un jury de professionnels du mémoire professionnel décrivant les éléments suivants : étude de marché et choix stratégiques, budget prévisionnel, constitution de la société, mise en place de l'activité.

#### Jury d'attribution

Bilan de la formation, perspectives et évaluation de satisfaction

Je flashe le QR code pour  
**MON DOSSIER DE  
CANDIDATURE**

Je me préinscris



## DEROULEMENT DE LA FORMATION

### Admission

L'admission à la formation se fait sur dossier de candidature et entretien individuel de motivation (voir QR code ci-dessus ou depuis [www.cnam.re](http://www.cnam.re)).

### Organisation

Les enseignements se déroulent au centre régional de l'AFTRAL Cambaie (Saint-Paul) en présentiel soirée les jeudis et vendredis de 17h à 20h ainsi que le samedi matin de 8h à 12h.

### Moyens et méthodes pédagogiques

L'accès à l'ENF permet à l'élève de jouir d'un espace numérique de travail entièrement personnalisé et sécurisé et d'avoir accès à une grande quantité de ressources pédagogiques : supports de cours, exercices et corrigés, accès à une banque de données documentaires, Mooc, outils et logiciels de travail collaboratif, interfaces de webconférences, outils de communication et d'échange (chat, forum, messagerie), version complète de la suite Office 365 ...

L'élève a également accès à un espace personnel à partir duquel il peut consulter son planning, ses résultats d'examen et son dossier administratif.

Un fond documentaire constitué d'ouvrages physiques est à disposition des élèves en libre consultation sur place avec possibilité d'emprunt.

### Evaluations et suivi de la formation

Le candidat est évalué au fur et à mesure de sa progression pédagogique, à la fin de chaque bloc par une épreuve écrite. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens. L'élève devra présenter en fin de formation un mémoire devant un jury composé de professionnels.

Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur l'espace personnel de l'élève ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.

Des enquêtes de satisfaction des enseignements et d'insertion à 6 mois sont menées auprès de nos élèves.



**TARIF INDIVIDUEL**  
(hors alternance)

**5.533 €<sup>TTC</sup>**

Pour toute demande de devis,  
merci de contacter l'AFTRAL

89, rue Henri Cornu - ZI Cambaie  
97460 Saint-Paul  
tél. : **0262.22.17.17**

du lundi au vendredi de 08h00 à 16h30  
[www.aftral.com](http://www.aftral.com)

Vers le site de la composante nationale

Pour en savoir plus : <https://territoires.cnam.fr/>



18, rue Claude Chappe  
97420 LE PORT



0262.42.28.37



[www.cnam.re](http://www.cnam.re)



[info@cnam.re](mailto:info@cnam.re)



réseaux sociaux



Bénéficie du soutien financier du conseil régional de La Réunion  
Organisme certifié NF Service Formation professionnelle en et hors alternance par Afnor Certification  
Certification qualité délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation et actions de formation par apprentissage

dernière mise à jour : 05/07/2022